

MINISTÈRE DE LA RÉGION PACA ALPES-CÔTE D'AZUR
Direction régionale de l'agriculture et de la forêt
Communication du 8 décembre 2025 de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Services Régionaux de l'Alimentation

Situation des foyers de flavescence dorée de la vigne au 8 décembre 2025

Les propriétaires visent à la détection et au suivi des populations de la vigne flavescence dorée et sont assurés par les services régionaux de l'agriculture et de la forêt d'actions officielles (notamment préventives) pour lutter contre la maladie. Ces actions sont effectuées dans le cadre de la lutte contre la flavescence dorée.

Nombre total des foyers de flavescence dorée : **25**

Nombre total des foyers de flavescence dorée dans les communes suivantes :

Commune	Nombre de foyers
Antigone	3
Couëbrac	3
Eygalières	3
Gardanne	3
La Celle	3
Le Bar-sur-Loup	3
Le Bar-sur-Loup	3
Trets	13
TOTAL	25

Lutte contre la flavescence dorée de la vigne

Récépissé de Dépot

Le présent document atteste du dépôt légal de la publication nommée ci-dessus.

La flavescence dorée de la vigne est une maladie grave, classée parmi les jaunisses de la vigne et détectée depuis les années 1950 en France.

La commune de Caumont-sur-Durance n'est pas concernée en 2025 par les traitements, mais deux pièges sont installés pour les suivis biologiques des insectes.

Tout propriétaire ou détenteur de vignes est tenu d'assurer ou de faire assurer une surveillance générale de celles-ci. En cas de présence ou de symptômes de flavescence dorée, il est tenu d'en faire la déclaration immédiatement auprès des services régionaux chargés de la protection des végétaux (DRAAF/SRAL) :

sral.draaf-paca@agriculture.gouv.fr

L'arrêté préfectoral

L'arrêté préfectoral du 27 avril 2021 est en cours de révision. Il définit les communes concernées en totalité ou pour partie par des zones délimitées et organise la lutte par des suivis des populations d'insectes et le piégeage des adultes selon les cas.

Bilan provisoire au 8 décembre 2025


 Direction régionale de l'alimentation,
 de l'agriculture et de la forêt
PREFET
 DE LA RÉGION
 PROVENCE-ALPES-
 CÔTE D'AZUR

Communication du 8 décembre 2015 de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Provence Alpes Côte d'Azur, Service Régional de l'Alimentation.

Situation des broyers de l'élevage en Aude de la vigne au 8 décembre 2025

www.scholarone.com/symposia/Providence-8-Symposium-of-Ages

Dies verhindert die Säge an

• [View Details](#)

Cuestionario	Número de parámetros confirmados en los pacientes con síntomas de COVID-19 que se presentaron en el hospitalizado entre el 1 de marzo y el 30 de junio		Número de parámetros confirmados positivos (%) entre los pacientes que se presentaron en el hospitalizado entre el 1 de marzo y el 30 de junio	Observación
	Antígenos	Máscara		
Coronavirus	1	-	-	Resaltó aumento en la detección de coronavirus
Espuma	1	-	-	Resaltó aumento en la detección de coronavirus
Orina	1	-	-	Resaltó aumento en la detección de coronavirus
Esputo	11	-	-	Resaltó aumento en la detección de coronavirus
Sangre	3	-	-	Resaltó aumento en la detección de coronavirus
TOTAL	13	-	-	
DIFERENCIAS	23			

Environnement

Communiqué SRAL 8 décembre 2025

- 8 Décembre 2025
 - Français
 - pdf
 - 428 Ko

Feuilleter

Consultar

Télécharger

Campagne 2025



Environnement

Communiqué du 3 juillet lutte contre la flavescence dorée de la vigne

- 3 Juillet 2025
- Français
- pdf
- 313 Ko

Feuilleter

Consulter

Télécharger

Les cartes 2025

[Cartes détaillées](#)

[Carte interactive](#)

default watermark

Plus d'informations

[Site de la DRAAF](#)

Categorie

1. Actualités

Date de dépôt

02/06/2025 16h28

Par:

admipsummedia